



COMMUNE DE LA PRAZ

1148 LA PRAZ

Tél. 024 / 453.15.87

e-mail : bourse@lapraz.ch

Surveillance des prix
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

La Praz, le 10 octobre 2023

Augmentation des prix de l'eau

Monsieur,

Dans sa séance du 14 novembre 2022, la Municipalité de La Praz a pris la décision municipale suivante :

Taxe d'abonnement pour l'eau potable fournie, applicable dès le 1 ^{er} janvier 2023 :	CHF 250.00 inclus 50 m3
Prix de l'eau potable au m3 dès le 1 ^{er} janvier 2023 :	CHF 2.30

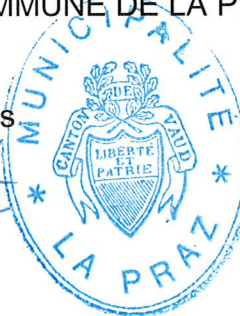
Conforme au règlement communal sur la distribution de l'eau du 8 janvier 2018 et à son annexe.

L'adaptation des prix de l'eau potable est motivée dans le préavis municipal No 13/2021-2026, adopté par la Municipalité le 14 novembre 2022 et par le Conseil général le 13 décembre 2023.

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède et vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

COMMUNE DE LA PRAZ

Le Syndic
R. Dupertuis



La Boursière
P. Michel